

No 3

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 10 SEPTEMBRE 1930

PRIÈRES.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés du Conseil modifiant certains arrêtés du Conseil et règlements concernant l'immigration.

Du consentement de la Chambre, M. Bennett propose:—Que la Chambre se forme en comité général maintenant pour prendre en considération une certaine résolution pourvoyant qu'une somme n'excédant pas vingt millions de dollars soit payée à même le fonds du revenu consolidé pour remédier au chômage.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution la recommande à la Chambre.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur ladite résolution et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans poser la question jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

GEORGE BLACK,
Orateur.